

# COMMUNE D' YEVRES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 7 janvier 2016**

Le 7 janvier, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 25 novembre 2015, est approuvé à l'unanimité.

## **MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien professionnel annuel des fonctionnaires titulaires est obligatoire en lieu et place de la notation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Il appartient au Conseil Municipal de déterminer les agents concernés (étant précisé que l'entretien est obligatoire pour les agents titulaires) ainsi que les critères qui seront utilisés pour procéder à l'évaluation de la valeur professionnelle de ces agents.

Ce dispositif s'inscrit dans une politique globale de gestion dynamique des ressources humaines : les avancements de grade, les promotions internes et le montant du régime indemnitaire s'appuieront sur les résultats de l'entretien professionnel.

L'entretien professionnel devra être conduit par le supérieur hiérarchique direct de l'agent évalué et donnera lieu à un compte rendu établi et signé par le supérieur hiérarchique direct. Ce compte rendu comportera une appréciation générale littérale, sans notation, traduisant la valeur professionnelle de l'agent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer l'entretien professionnel aux agents qui sont fonctionnaires titulaires ou agents non-titulaires en CDI. Il décide aussi d'instituer les critères d'évaluation sur la valeur professionnelle des agents afin qu'elle soit appréciée sur la base de critères déterminés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 07 janvier 2016.

## **AMENAGEMENT CARREFOUR RUE EMILE DELAVALLEE : CONVENTION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des missions sur voirie communale et départementale sont proposées par l'Agence Technique Départementale (ATD) en contrepartie du paiement de notre cotisation annuelle.

Ainsi, la commune d'Yèvres peut faire appel à l'ATD pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement d'un carrefour rue Emile Delavallée ayant pour montant prévisionnel 77 375,00 €H.T.

Monsieur le Maire présente la convention permettant de faire intervenir l'ATD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'assistance de l'ATD, pour l'aménagement d'un carrefour rue Emile Delavallée, approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer avec l'ATD.

## **TRANSPORT SCOLAIRE : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 1 à la convention de délégation de compétences, avec le Conseil Départemental, pour le transport scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

## PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'étoffer le personnel des services techniques, devant l'ampleur des travaux à faire en 2016, notamment au niveau des bâtiments. Il indique qu'un agent pourrait être embauché en CAE à 20 h / semaine. Si l'agent a cinquante ou plus, l'Etat prend en charge 80% de la rémunération de celui-ci, ce qui en réduira considérablement le coût. Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité, souhaite qu'une publicité soit faite afin que les personnes intéressées habitant la commune puissent présenter leur candidature.

## REGIE GENERALE D'AVANCES ET DE RECETTES : NOMINATION D'UN MANDATAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est utile et nécessaire de nommer un mandataire pour la régie générale d'avances et de recettes.

Monsieur MALHERBE Jean-Philippe, Conseiller municipal, est nommé mandataire à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le conseil communautaire de la Communauté de communes du Perche-Gouet a acté la fermeture définitive de la bibliothèque intercommunale d'Yèvres, dès à présent.
- que la commune a été retenue pour l'organisation du départ de l'étape du 10 juin 2016 du Tour d'Eure-et-Loir cycliste. Le coût est de 5 000 €
- que 8 enfants de CM2 effectueront le stage « j'apprends à nager », pendant les vacances scolaires de février et d'avril 2016. Le coût est de 1 888,80 € totalement remboursé par l'Etat.
- de l'exposition de Monsieur Jean-Pierre FAURIE, au restaurant le St Jacques, qui aura lieu pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, à partir du 15 janvier 2016.
- que certains axes routiers départementaux vont certainement être déclassés pour être intégrés dans la voirie communale.
- que les subventions au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAIC) sont reconduites pour l'année 2016, et que le dépôt des dossiers devra être fait le 29 février 2016 au plus tard auprès du Conseil Départemental.
- que le bulletin municipal est terminé. Il le présente aux membres du conseil municipal. Il sera distribué du 18 au 20 janvier 2016 aux habitants par La Poste.
- qu'une section de Futsal devrait être créée au sein de l'US Yèvres. Si c'est le cas, elle occupera la salle des sports le dimanche soir, de 17h à 19h30.
- de la distribution d'un livret intitulé « Le petit citoyen » aux élèves de CM2. Monsieur le Maire ira à leur rencontre pour leur donner des cours d'éducation civique.

Monsieur le Maire revient sur la réussite de la manifestation de l'après-midi du 23 décembre et sur la distribution des bons d'achat, auprès des Séniors de notre commune, effectuée le 14 décembre, qui s'est très bien déroulée.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de cartes de vœux et de remerciements reçues, notamment de Madame Simone GIRARD, suite à la visite qui lui a été faite et au cadeau apporté le jour de ses 100 ans, par Monsieur le Maire, Madame LORIOT et Monsieur LUCAS.

Monsieur LUCAS rappelle au Conseil Municipal des dates à retenir :

- le 12 janvier à 15 h : séance de cinéma « civilisations du monde »,
- le 22 janvier à 18h30 : cérémonie des vœux,
- le 23 janvier : concert gratuit du Big Band de Lucé.

Madame LORIOT informe le Conseil Municipal que l'atelier Équilibre et mémoire s'est terminé le 17 décembre, avec une dizaine de participants en moyenne. Tous les participants ont indiqué avoir beaucoup apprécié ces séances.

Monsieur MALHERBE évoque un problème de sécurité pour les enfants qui attendent le car, au Thuret, en raison de l'absence d'éclairage. Monsieur le Maire répond que la solution d'un éclairage public provisoire va être étudiée.

Monsieur MELET informe le Conseil Municipal que l'entreprise DHENNIN a envoyé un courrier aux habitants concernés par l'aménagement du carrefour au niveau de l'ancien monument aux morts et l'enfouissement des réseaux, pour un éventuel déplacement de compteur électrique notamment. Monsieur le Maire répond que cela était prévu dans le cadre des travaux prévus.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal qu'une réunion, avec le SDE, les services du Conseil Départemental et le SIBBYG, concernant l'aménagement du carrefour au niveau de l'ancien monument aux morts et de l'enfouissement des réseaux rue Emile Delavallée s'est tenue le 5 janvier 2016.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- des travaux effectués, en cours et à venir.
- de l'état d'avancement des projets de création de commune nouvelle et de création d'une maison de services au public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01 heure.